

La vie associative

Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le samedi 2 septembre 2023 de 9h à 12h à la salle des fêtes.

Ener'gym

L'association Ener'gym repart pour une nouvelle saison. Nous vous accueillerons pour les pré-inscriptions le 3/07, le 28/08 et le 29/08 de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

Nous vous proposons :

- Le lundi de la **Gym form'détente** de 10h30 à 11h30
- Le lundi du **Pilates** de 20h15 à 21h15
- Le mardi de la **marche** de 9h à 11h
- Le mardi du **Yoga** de 18h30 à 19h45
- Le mercredi de la **gym fitness** de 18h30 à 19h30
- Le mercredi du **Yoga** de 20h à 21h15
- Le jeudi de la **gym form'détente** de 9h à 10h
- Le jeudi du **Yoga** de 10h15 à 11h30
- Le jeudi du **Pilates intermédiaire** de 17h45 à 18h45
- Le jeudi de la **Zumba** de 19h à 20h

Attention les places sont limitées pour le Pilates et le Yoga, pré-inscriptions recommandées.

A vos agendas !!! Suite au succès de l'année dernière, l'association réitère sa soirée festive autour d'un repas le samedi 28 octobre 2023 ouverte à tous.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur Fressines.net. Contact par mail : energym.fressines@hotmail.fr Contact par tél: Nathalie 0610891294, Marie-Hélène 0613463061

Fressines en fête

FRESSINES EN FOLIE - 1er mai 2023

Les membres de Fressines en Fête se joignent à moi pour vous remercier pour votre participation à notre activité du 1er mai dernier soit en tant que visiteurs et consommateurs, soit en tant qu'exposants au vide grenier, soit en tant que pilotes ou équipages des caisses à savon soit en tant que bénévoles. Sans vous, nous n'aurions pas atteint notre objectif : Faire bouger Fressines. Nous espérons que cette journée restera aussi mémorable pour vous que pour nous. Un grand MERCI à vous.

RAN'DINER - 23 septembre 2023

Nous vous informons que nous organisons le samedi 23 septembre prochain notre traditionnel Ran'dîner (randonnée semi nocturne) à partir de 17h30. Comme tous les ans, le départ se fera de la salle des fêtes pour y revenir. Nous vous proposerons 2 parcours dans les chemins de randonnée de la vallée du Lambon avec plusieurs points de ravitaillement.

Nous espérons vous retrouver nombreux à cette activité.

Contact et informations : Myriam FOUCHÉ - Présidente de Fressines en Fête - 06.98.48.28.72 ou fressinesenfete@laposte.net

Pétanque

Concours vendredi 1^{er} septembre en doublette à 20h30
Concours samedi 30 septembre à 16h00 suivi d'une soirée Barbecue, pour la soirée barbecue inscription et règlement obligatoire avant le 20 septembre.

Contact : Christophe Brosseau 06.86.03.38.56

Les Baladins

Vous êtes venus nombreux nous voir en février ou en mars derniers. Cas de fArce Majeure a été l'occasion pour nous de renouer avec les planches. Ce retour sur scène, vos retours positifs, vos applaudissements et vos rires, ont cravaché notre enthousiasme et notre motivation à nous lancer dans un nouveau projet pour la saison 2023-2024.

Dans cette perspective, nous serions très heureux d'accueillir de nouvelles recrues. Vous vous sentez l'âme d'un acteur ou d'une actrice en herbe, ou vous avez tout simplement envie de vous lancer dans l'aventure du théâtre, alors n'hésitez pas à nous contacter par mail : lesbaladins-defressines@gmail.com, ou par téléphone au 06 83 87 06 71 (contact : Nathalie). Vous pouvez également noter la date de notre réunion de rentrée, ouverte à tous : jeudi 31 août 2023 à 20h, à la salle des fêtes de Fressines. Théâtralement vôtre, La Troupe

Métronome

Date à retenir : Le samedi 4 novembre 2023 L' Association Métronome avec ses 8 musiciens organise à la salle des fêtes de Fressines une soirée dansante années 80. 3 heures à danser sur les tubes indémodables et connus de tous. Restauration et buvette assurées par l'Association Fressines en fête. Entrée 10 €. Vous pouvez dès à présent réserver au 06.86.80.76.28

Les Tamalous

C'est avec grand regret que nous avons appris le départ de la commune de Marie-Jo et Jean-Claude FOURMY. Marie-Jo était notre présidente depuis 2012 ! Donc, le jeudi 8 juin dernier s'est tenue une assemblée générale extraordinaire pour élire un nouveau bureau ainsi constitué : Présidente et secrétaire : Marie-Noëlle BROCHARD 06 22 04 16 45. Trésorier : Jean-Jacques SIROL 06 21 58 01 64

Les festivités de la fête nationale se dérouleront uniquement sur une journée, avec le feu d'artifice le jeudi 14 juillet au soir.

- 12 h : Repas en commun sur le stade, apporter son panier avec la traditionnelle tourtière. L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.
Attention : concours de la plus belle tourtière
- 15 h : Animations telles que pêche à la ligne pour les enfants, jeux divers, concours de pétanque, promenade, jeux libres sur le plateau multi activités.....
- 19 h : Dîner en commun avec le « **miget** » offert par la commune, apporter son panier. L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.
- 22h30 : Retraite aux flambeaux, départ de la salle des fêtes.
- 23h00 : Tir du feu d'artifice depuis la vallée du Lambon.



Mairie de Fressines
29 route de Mougou

79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil téléphonique le lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00, accueil du public et téléphonique le lundi de 13h30 à 18h15, le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Sommaire :

Edito

Le travail du Conseil Municipal

- Informations des commissions
 - Sécurité et environnement
 - CCAS
 - Affaires scolaires et de la jeunesse
 - Bibliothèque
 - Voirie et bâtiment
 - Recrutement

A savoir

- Approbation de devis
- Erratum
- Achat de vélos électriques
- Tirs de feux d'artifices
- Conseils municipaux
- Arrivée du Dr Antoine EL JAMMAL

Vie associative

- Forum des associations
- Ener'gym
- Fressines en fête
- Fress'scène
- Pétanque
- Les Baladins
- Métronome
- Les Tamalous
- Invitation pour le 14 juillet 2023

Edito

L'actualité de ces dernières semaines a été marquée par notre rupture dans nos relations avec la communauté de communes Mellois en Poitou. Comme je vous l'avais laissé entendre dans mon édito du mois de mai, j'ai démissionné de mon poste de membre du bureau communautaire. Cette démission n'est pas un renoncement aux combats que nous devons mener au sein de notre communauté de communes, bien au contraire. Je ne reviens pas sur les raisons que nous avons largement commentées sur le dernier Fressines infos et qui ont été reprises dans la presse locale. Cette démission nous libère de notre devoir de solidarité et va nous permettre de passer à une autre stratégie. Après la période de dialogue, qui a malheureusement échoué, nous allons nous orienter sur le juridique. Lors du conseil municipal du mardi 13 juin, tous les élus présents ont signé une lettre au Président de la communauté de communes Mellois en Poitou, pour le mettre en demeure d'harmoniser les rythmes de collecte des ordures ménagères sur le territoire. Si la taxe est harmonisée sur le territoire, ce n'est pas le cas pour la collecte. Sur certaines communes, le nouveau mode de collecte, par « bacs collectifs » n'est toujours pas déployé. Sur d'autres communes, la collecte des ordures ménagères se fait sur un rythme d'un passage par semaine alors que sur FRESSINES, la collecte ne se fait qu'une seule fois tous les 15 jours. Nous demandons en urgence une harmonisation de la collecte des ordures ménagères **au rythme d'une fois par semaine**. Ou alors, il faudra revenir sur la taxation pour la diminuer sur les communes comme Fressines. L'iniquité est flagrante pour le

même paiement, le service n'est pas le même ! La date butoir pour la réponse a été fixée au 7 juillet. Le Conseil Municipal, qui se réunira à nouveau le 11 juillet prochain décidera alors de l'opportunité de saisir la justice pour que les droits des citoyens/contribuables de FRESSINES soient respectés. Notre deuxième action s'est orientée vers les pouvoirs publics. Ce mardi 27 juin, nous avons été reçus par Madame la Préfète (Nadine LEDOUX lère adjointe, Chantal BRILAUD déléguée communautaire et moi-même). Nous n'attendions pas grand-chose de cette rencontre. Elle nous a néanmoins permis de rappeler à la représentante de l'état, l'iniquité fiscale qui frappe notre territoire et qui avait été mise en avant dans un rapport de la cour des comptes. Nous avons mis l'accent sur l'impasse réglementaire à corriger cette iniquité qui émane de la loi « Nôtre ». Nous avons pu constater que les services de l'état connaissent bien ce dossier. La Préfète a rappelé, que juridiquement, elle ne pouvait pas agir. Elle a confirmé que des erreurs ont été faites au moment de la fusion et que nous étions dans notre droit de revendiquer ce rééquilibrage fiscal. Elle nous a invité à réorienter nos doléances sur des compensations pour la commune. Elle a conclu en précisant que ce dossier n'était pas clos, qu'elle interviendrait auprès du Président de Mellois en Poitou. L'autre sujet d'actualité est celui de l'accélération des projets de lotissements sur notre commune. Cette accélération est directement liée à la révision du PLUI qui est en cours et qui pourrait dans les prochains mois bloquer tout projet dans l'attente de sa validation. Les propriétaires de terrains constructifs s'activent

donc à faire avancer leurs projets. Le projet le plus ancien, concerne le secteur des Champs Vinoux et de la rue des Garnauderies à Vaumoreau. Un projet (le Clos des Garnauderies) qui inquiète les riverains. Le Conseil Municipal souhaite être totalement transparent sur ce projet. Une réunion publique aura lieu le mercredi 5 juillet 2023 à 18 h à la Mairie avec le porteur du projet, les services instructeurs de l'urbanisme de Mellois en Poitou et les élus. L'objectif est que chacun d'entre nous puisse avoir le même niveau d'information. Le deuxième projet de lotissement, beaucoup plus récent, mais qui avance très rapidement, est celui du « Clos du Cèdre » sur la parcelle (en maïs actuellement) qui touche le Parc du Cèdre. La société « Nexity » qui porte ce projet viendra le présenter lors du prochain Conseil Municipal du 11 juillet prochain. Ces deux projets montrent l'attrait de la commune pour de nouveaux habitants. Comme je l'ai déjà écrit, notre commune n'a pas vocation à avoir 2 500 ou 3 000 habitants. Nous devons donc maîtriser ce développement, mais nous devons aussi accepter de nouvelles constructions pour maintenir nos services à la population. Avec l'arrivée des vacances d'été, nous allons rentrer dans une période un peu moins dense. Nous vous souhaitons de passer une belle période estivale avec un vœu, celui de ne pas subir de canicule. Nous serons heureux de vous retrouver pour les festivités du 14 juillet, puis pour le forum des associations qui aura lieu le samedi 2 septembre au matin et qui marquera la rentrée. En attendant, bonnes vacances à toutes et tous, profitez bien.

Patrice FOUCHÉ
Maire de Fressines

Les décisions du Conseil Municipal

Commission sécurité et environnement

Oopération « Nettoyons la nature »
Fressines réitère, pour la 4^{ème} fois, l'opération « Nettoyons la nature », sponsorisée par les centres E. Leclerc et qui consiste à nettoyer les sites souillés. Le sponsor fournit des kits de protection et la municipalité organise le ramassage des déchets abandonnés sur les voies communales. Cette opération aura lieu, **le samedi 30 septembre 2023, de 9h30 à 12h**. Il est fortement recommandé de vous inscrire, **avant le 18 septembre**, par téléphone (05 49 73 98 73) ou **par mail** : (mairie-fressines@wanadoo.fr) afin de s'assurer que vous puissiez bénéficier d'un kit de protection, sinon veuillez-vous prémunir de gants, masque et de gilet jaune. En comptant sur votre collaboration pour améliorer l'environnement de notre commune, **rendez-vous à 9h30, le samedi 30 septembre, à la salle des fêtes.**

Atelier de jardinage sur le compostage
Avec la communauté de communes Mellois en Poitou, la commune de Fressines organise le **samedi 14 octobre 2023, de 9h30 à 12h, au centre technique de la commune**, un atelier sur le compostage. La loi française anti-gaspillage pour une économie circulaire prévoit « d'apporter à tous les Français une solution de collecte des restes alimentaires pour valoriser leurs biodéchets en biogaz ou en compost utile pour l'économie circulaire des territoires. Afin de mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires des particuliers, dans toute la France d'ici le **1^{er} janvier 2024**, chaque collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge ».

Pour répondre à cette loi, cet atelier, animé par M. Jean-François SIMIONI de la Communauté de Communes, présentera les modalités pour faire du bon compost à la maison. Des composteurs en plastique de 1000 L, 600 L et 300 L seront ensuite en vente à des prix très compétitifs, respectivement **21, 15 et 11 euros** ! Il est **nécessaire** de s'inscrire avant le **1^{er} octobre 2023** auprès de la mairie par téléphone (05 49 73 98 73) ou **par mail de préférence** (mairie-fressines@wanadoo.fr).
Patrick ROUSSEAU, Adjoint pour la sécurité et l'environnement.

C.C.A.S.

Registre communale des personnes vulnérables : Chaque année du 1^{er} juin au 15 septembre Santé Publique France en collaboration avec Météo France coordonne le système d'alerte canicule. Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, ou isolées, ou fragiles, ou en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur le fichier communal des personnes vulnérables. Tous les Fressinois âgés de 80 ans et plus non encore inscrits, ont reçu la fiche d'inscription. Si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, ou si vous avez été oublié vous pouvez la retrouver sur le site de fressines.net et en mairie.

Cette démarche est volontaire et gratuite.

Repas des aînés :

Petit rappel à toutes les personnes de 65 ans et plus (au 31 décembre 2022), le repas des aînés aura lieu le samedi 7 octobre 2023 à la salle des fêtes. Les invitations vous seront adressées prochainement.

Association Appui&Vous Sud Deux-Sèvres :

Plateforme conseils et de soutien pour les personnes en perte d'autonomie physique ou psychique et permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions. Antenne de Melle : tél : 05 49 29 79 79 ou 06 75 12 02 92. mail : sandrine.cuissard.assosud79@gmail.com

Rencontre santé itinérante: Information dépistage en prévention des maladies cardiovasculaires et cancers -Chef Boutonne le 26 septembre après midi. Forum santé Thématique prévention des chutes -Salle la Boutonnaise à Brioux sur Boutonne le 23 novembre 2023 de 9h à 17h.

Réseau STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES 79 Pays Mellois et Haut de Val de Sèvre :

En moyenne, 1 femme décède tous les 2,5 jours, 1 homme tous les 14,5 jours et 1 enfant tous les 28 jours, en raison des violences au sein du couple.

Quelques numéros utiles :

Unité de prise en charge des victimes de violences (UAVV) : **05 49 78 20 14**. Permanence téléphonique du **Barreau** : **07.88.91.00.96**. Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) : **05.16.25.21.26**. Unité de Soins Spécialisée pour les Auteurs de violences (USSAV) : **05 49 78 39 88**

Intervenants sociaux en gendarmerie et commissariat chargés d'accueillir les personnes en situation de détresse sociale ou de vulnérabilité répétées, groupement sud Deux-Sèvres) : **Cathy GRELIER** : **07.50.59.90.59**

Boîtes aux lettres :

Il n'y a aucune obligation d'identification des boîtes aux lettres mais pour une meilleure distribution du courrier : inscrire lisiblement les noms et prénoms de **tous** les occupants du logement, même mineurs, est indispensable.

Prenez soins de vous et de vos proches

Paulette BALOTHE, Adjointe en charge du CCAS des élections et du cimetière

Séisme du 16 juin 2023 : vous pouvez contacter la Maison départementale de l'habitat au **05 49 06 77 77** (de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou par mail : mdh79@deux-sevres.fr

Commission scolaire et jeunesse

Ecole: Tarifs cantine et garderie :

Lors du conseil municipal du 13 juin 2023, les élus ont voté les tarifs de la cantine et de la garderie. A partir de la rentrée de septembre 2023, le prix du repas enfant sera de 2,60 € et celui d'un adulte sera facturé 5,70 €.

Le travail du Conseil Municipal (suite)

Les tarifs de la garderie seront les suivants :

Vacation du matin 7h15 à 8h15	1,65 €
Vacation du soir 16h30 à 18h	1,65 €
Dépassement de 18h à 18h45	1,11 €
Pénalité au-delà de 18h 45	7 €

Aide aux transports scolaires

Lors du conseil municipal du 11 avril, les élus ont choisi de maintenir la participation supplémentaire de la commune. Cette aide sera de 30 € pour un ou deux enfants, 21 € pour le troisième enfant et 15 € pour les suivants. Les inscriptions sont ouvertes sur le site

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription> : Les frais de dossier sont gratuits jusqu'au 20 juillet 2023.

Mouvement de personnel à l'école

Comme tous les ans en juin des mouvements de personnel ont lieu. Ainsi suite à la fermeture d'une classe M. Richard Quentin est contraint de quitter notre école ainsi que Mme Formet qui a demandé sa mutation.

Concernant le personnel communal, Mme Girard Marie Françoise ne souhaite pas poursuivre son activité sur notre école. Nous la remercions pour ces années au service des enfants.

Conseil des jeunes

Après la mise en place d'un potager partagé derrière la mairie, les jeunes du conseil ont organisé la projection du film « intouchables » le dimanche 30 avril dans la salle du conseil. 40 personnes, jeunes et moins jeunes ont assisté à cette projection, à l'issue de laquelle les jeunes ont proposé un goûter.

Lors du conseil du 24 mai, plusieurs ébauches de projets pour la prochaine année ont été proposées dont une soirée jeux à l'automne. Les prochains Fressines-infos vous apporteront les détails de ces futurs projets.

Nadine LEOUX, adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

Commission voirie et bâtiment

Nous voilà en été, comme vous le savez le travail des agents est rythmé par les saisons. Nos haies poussent et il faut les entretenir, les tail-

A Savoir

Approbation de différents devis :

Le montant du devis des Ets FILLON pour le feu d'artifice du 14 juillet 2023 est de 3 070 € TTC. Installation dans quelques jours d'un totem signalétique aux abords de la salle des fêtes. Devis des Ets GRAPHIC APPLICATION pour un montant de 1 494€ T.T.C.

Erratum :

Dans notre Fressines infos n°132, le montant de la subvention de l'association ACCA est de 450 € et non de 650 €, les 200 € correspondent au complément pour la destruction des nids de frelons.

Aide pour achat de vélos électriques :

L'état aide pour l'achat d'un vélo classique ou électrique. Les montants des aides sont disponibles sur le site : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

ler pour leur bien, mais surtout pour notre sécurité, **c'est pour cela que nous vous demandons de les couper côté voirie pour ne pas empiéter sur les trottoirs, ou cacher les panneaux de signalisation et même gêner la circulation des piétons et des véhicules.**

Un travail de signalétique au sol a débuté le 21 juin. La peinture est effectuée par la régie communale. Tous les axes communaux y compris certains passages piétons et les éléments de sécurité sont à la charge de la commune (pendant ces travaux veuillez respecter la sécurité des agents).

Le marquage des bandes de stop sur les départementales sont à la charge et sous la responsabilité du département.

Notre arrosage est un arrosage responsable avec de l'eau puisée au lavoir ou dans notre récupérateur d'eau pluviale, et surtout nous avons moins de secteurs fleuris.

Nous vous invitons à vous promener dans le parc du cèdre sur ces petits cheminements à travers la biodiversité naturelle des lieux. Une clôture de piquets de châtaigniers avec son grillage délimite notre partie cadastrale et côté route de Vaumoreau, le petit muret sera nettoyé de son lierre par les jeunes « argent de poche ».

Pendant les vacances d'été nous continuerons sur notre lancée : un été = une nouvelle classe rénovée. En plus nous avons reçu un accord positif de la région pour une aide au soutien de l'investissement pour changer les menuiseries extérieures qui sont en simple vitrage et des travaux d'isolation, ce montant est de 50 % du total soit une subvention de 17 000 €.

Bon été à tous. Christophe DECOU adjoint voirie et Bâtiment.

Recrutement

La commune recrute 2 personnes en CDD pour le périscolaire : aide en cantine, entretien des locaux, surveillance de cour et garderie.

CDD 1 an à temps partiel environ 25 h par semaine annualisé

CDD pour remplacement d'environ 3 mois à temps partiel environ 30 h par semaine

Les tirs de feux d'artifices :

Si le tir se déroule sur terrain privé, il faut avertir la mairie de votre intention. Si le tir se déroule sur un terrain public appartenant à la mairie, il conviendra de demander l'autorisation du maire en qualité de propriétaire du site. Le lâcher de lanternes volantes est interdit.

Conseils municipaux :

Les conseils municipaux ont lieu tous les deuxième mardi de chaque mois sauf au mois d'août où il n'y a pas de conseil. Les comptes rendus sont visibles sur fressines.net.

Arrivée du Dr Antoine EL JAMMAL :

Depuis le 5 juin dernier le Dr A. EL JAMMAL a pris son activité. Pour les prises de rendez-vous le numéro de téléphone du cabinet est le **05.49.09.25.38**.

Nouveaux commerçants ambulants :

Food truck « ROULE Tonton »
Sera présent les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois.
Contact : 07.69.87.89.67
mail : rouletontondavid@gmail.com

Cuisine asiatique :

Depuis le 12 mai dernier sur le parking devant le Fressinois et ce toutes les quinzaines à 18h30, Asian food street "Musha Musha" traiteur asiatique. Réservation conseillée 06.67.80.43.49

Bibliothèque

Achats printemps 2023 :

ANKAOUA (M.), *Respire*
BENJAMIN (A.), *Prof*
GUNTY (T.), *Ecoutez-moi jusqu'à la fin*
LE MAIRE (B.), *Fugue américaine*
LEMAITRE (P.), *Le grand monde*
LEMAITRE (P.), *Le silence et la colère*
MARTIN (M.), *La librairie des rêves ensevelis*
MINIER (B.), *N'éteins pas la lumière*
PERRIN (V.), *Les oubliés du dimanche*
RAVEL (F.), *Bien sûr que les poissons ont froid*
REVERT (Y.), *La fugitive de l'autre côté du pont de fil*
TAL MEN (S.), *Des matins heureux*
TESSON (Ph.), *Blanc*
VAN REETH (A.), *Inconsolable*

Cyrille POIGAND, responsable bibliothèque

CITYALL

Afin de suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter à CITY ALL, application gratuite. A ce jour 589 abonnés sont connectés. Merci aux Fressinoises et Fressinois.

QR-CODE de CityAll

